



ENGAGEMENT DE HAUT NIVEAU POUR LA VACCINATION ET LA TRANSFORMATION DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES (SSP) EN AFRIQUE DE L'OUEST

COMMUNIQUÉ

DAKAR, SÉNÉGAL – 19 OCTOBRE 2025

PRÉAMBULE

Nous, Ministres de la Santé et des Finances des États membres de l'Afrique de l'Ouest réunis à Dakar, Sénégal, du 17 au 19 octobre 2025, à l'occasion du Forum Régional de Haut Niveau sur la Vaccination en Afrique de l'Ouest,

En présence de représentants de la Commission de l'Union Africaine, du Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (Africa CDC), des Partenaires de l'Alliance pour la Vaccination (GAVI), d'institutions de recherche, du secteur privé, de la société civile et des communautés,

- **Considérant l'Agenda 2063 de l'Union Africaine** qui appelle les États africains à bâtir des systèmes de santé résilients et souverains, capables d'assurer une couverture sanitaire universelle et équitable
- **Considérant la Déclaration d'Abuja**, qui engage les États à allouer au moins 15 % de leur budget national à la santé publique ;
- **Considérant la Déclaration d'Addis-Abeba sur la Vaccination**, qui appelle à faire de la vaccination une priorité politique au plus haut niveau ;
- **Considérant la Déclaration d'Abidjan**, qui soutient la mobilisation accrue des ressources domestiques pour renforcer les programmes nationaux de vaccination ;
- **Considérant la Déclaration d'Astana**, qui réaffirme et renforce la Déclaration d'Alma-Ata, reconnaissant le rôle fondamental des soins de santé primaires pour la santé pour tous.

RÉAFFIRMONS notre engagement collectif à garantir l'accès universel à la vaccination et aux soins de santé primaires (SSP), en tant que fondement de la souveraineté sanitaire africaine et de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

Vu Que :

- la vaccination est une composante essentielle des Soins de Santé Primaires, car elle est une intervention de prévention primaire fondamentale qui protège les individus et les communautés contre les maladies évitables par la vaccination,
- la vaccination sauve des millions de vies chaque année et constitue l'investissement le plus rentable en santé publique, ainsi qu'un pilier essentiel du développement humain et économique,

- la couverture vaccinale demeure stagnante dans plusieurs pays en Afrique, avec 27 pays finançant moins de 50 % de leurs programmes de vaccination. Toutefois, 12 pays ont déjà augmenté leurs dépenses domestiques en vaccination en 2025, illustrant une dynamique régionale positive vers une plus grande autonomie vaccinale,
- les progrès ont été réalisés dans la région en matière de vaccination, mais nous reconnaissons également les défis persistants : la sous-vaccination, la dépendance aux financements extérieurs, les inégalités d'accès, et la fragmentation des services,
- les échéances des engagements globaux et régionaux — notamment la Déclaration d'Addis et l'Agenda 2030 pour la vaccination — dans un contexte de baisse de l'Aide Publique au Développement (APD) et de hausse des services de la dette,
- le Forum s'est tenu dans un contexte marqué par la résurgence de maladies évitables par la vaccination et la diminution progressive de l'aide publique au développement,
- ces défis soulignent l'urgence de renforcer le leadership politique, la planification budgétaire intégrée et la mobilisation des ressources nationales pour la santé publique.

INSPIRE par le Nouvel Ordre de Santé Publique pour l'Afrique et la Transformation des Soins de Santé Primaire conduite par Africa CDC,

NOUS NOUS ENGAGEONS à renforcer la gouvernance, à garantir un financement pérenne, et à améliorer la performance des systèmes de santé, afin que chaque enfant soit protégé, chaque communauté bien desservie, et chaque pays pleinement responsable de la santé de ses populations.

I. ENGAGEMENTS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

1. Faire de la vaccination et des soins de santé primaires (SSP) des priorités stratégiques nationales inscrites dans les plans et budgets de développement.
2. Institutionnaliser le dialogue conjoint entre les ministères de Santé et des Finances, afin d'assurer une planification coordonnée, une allocation prévisible des ressources et une redevabilité mutuelle.
3. Aligner les politiques nationales sur les cadres continentaux et régionaux, notamment « ***l'Agenda de Transformation des Soins de Santé Primaire*** » d'Africa CDC et la Stratégie Africaine pour la Sécurité Sanitaire et la CSU.
4. Articuler nos plans nationaux autour des six piliers de la Stratégie Continentale d'Immunisation développée par Africa CDC,
5. Renforcer la gouvernance décentralisée et communautaire, en assurant la participation active des collectivités locales, des organisations communautaires et de la société civile dans la planification, la mise en œuvre et le suivi.

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS

6. Augmenter significativement la part du financement domestique allouée aux Soins de Santé Primaires (dont la vaccination), avec pour objectif d'atteindre au moins 50 % de financement national de la santé allouée aux SSP d'ici 2030.
7. Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de financement innovants et durables, tels que les taxes de solidarité, les partenariats public-privé et les fonds souverains de santé.
8. Renforcer la prévisibilité budgétaire, en inscrivant les programmes de Soins de Santé Primaire (dont la vaccination) dans les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).
9. Mobiliser les ressources nationales et régionales, en veillant à ce que chaque dollar investi dans les SSP soit reconnu comme un investissement dans le capital humain et la productivité économique, en veillant à l'efficacité allocative, la bonne gouvernance et à la transparence de la gestion des financements.

III. ENGAGEMENTS PROGRAMMATIQUES

10. Renforcer l'intégration opérationnelle de la vaccination dans les Soins de Santé Primaires, afin d'assurer une offre de services intégrés, équitables et centrés sur les communautés.
11. Réduire de moitié, d'ici 2030, le nombre d'enfants zéro dose, tout en rattrapant les sous-vaccinés à travers des approches communautaires, numériques et multisectorielles.
12. Renforcer les capacités du personnel de santé, en particulier les agents de santé communautaires, garants de la prestation des services au dernier kilomètre.
13. Tirer parti des innovations opérationnelles mises en œuvre dans la région, notamment :
 - l'utilisation d'équipes mobiles polyvalentes pour atteindre les enfants zéro dose dans les zones fragiles et transfrontalières ;
 - la mise en place de registres électroniques et de systèmes numériques de suivi des enfants vaccinés ;
 - le recours aux outils de géolocalisation et à la technologie mobile pour renforcer la couverture dans les zones rurales et nomades ;
 - la collaboration intersectorielle avec les leaders religieux, les collectivités locales et la société civile pour accroître la confiance communautaire et la demande de vaccination.

comme des leviers pour atteindre les enfants non vaccinés et renforcer la continuité des services de vaccination intégrés dans les Soins de Santé Primaires.
14. Promouvoir la transformation numérique pour améliorer la gestion des données de qualité, la surveillance épidémiologique et la traçabilité des vaccins.

IV. ENGAGEMENTS POUR LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE

15. Soutenir le développement et la mise à l'échelle de la production locale de vaccins tout en capitalisant la - Plateforme pour l'Harmonisation de la Fabrication Africaine des Produits Médicaux) coordonnée par Africa CDC et en saisissant les opportunités de l'initiative «Accélérateur de production de vaccins en Afrique (AVMA)», une initiative de l'alliance GAVI visant à renforcer la souveraineté de l'Afrique dans la production de vaccins.
16. Promouvoir un mécanisme régional d'achats groupés de vaccins entre les pays de l'Afrique de l'Ouest, aligné sur les cadres juridiques nationaux et les dispositifs existants (ex. Africa CDC APPM ; UNICEF), sous la coordination de Africa CDC et de l'Union Africaine avec le soutien de GAVI Alliance.
17. Encourager la mutualisation des capacités scientifiques et industrielles régionales, ainsi que la création de pôles d'excellence pour la recherche, la régulation et l'innovation vaccinale.
18. Renforcer la capacité réglementaire et scientifique régionale, afin d'assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité des vaccins produits sur le continent.
19. Promouvoir les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud, pour le transfert de technologies, la formation et l'investissement dans les infrastructures de production et de logistique vaccinale.

V. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE REDEVABILITÉ ET DE SUIVI

20. Adopter un mécanisme régional de suivi et de redevabilité, conjointement coordonné par Africa CDC avec l'appui des Partenaires Techniques et financiers, pour évaluer les progrès des engagements pris à Dakar.
21. Publier un rapport annuel régional sur le financement et la performance des SSP dont la vaccination, afin d'assurer la transparence et le renforcement de la confiance des citoyens.

22. Encourager les échanges d'expériences et le partage des bonnes pratiques entre pays, pour accélérer la mise en œuvre des engagements.

VI. APPEL À LA SOLIDARITÉ AFRICAINE

Nous appelons à une mobilisation continentale et régionale renouvelée, sous le leadership de l'Union Africaine et d'Africa CDC, pour faire de la vaccination et d'autres Soins de Santé primaire les piliers de la souveraineté africaine.

Nous saluons le leadership du Sénégal et la vision de son Excellence le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, pour avoir fait de Dakar la capitale de la solidarité sanitaire africaine.

Nous invitons la communauté internationale, les institutions financières, le secteur privé et la diaspora africaine à co-investir dans la santé du continent, pour bâtir une Afrique qui finance, produit et protège sa propre santé.

VII. CONCLUSION

De Dakar, nous lançons un message d'unité et de responsabilité :

“Protéger chaque enfant, transformer nos systèmes de santé, bâtir notre souveraineté.”

Nous, signataires du Communiqué de Dakar, nous engageons à traduire ces principes en actions mesurables, en investissements durables et en résultats tangibles pour nos populations.

Signataires :

Les Ministres de la Santé et des Finances des États membres de l'Afrique de l'Ouest

Commission de l'Union Africaine

Africa CDC

Société civile et communautés



Centres africains de contrôle et de prévention des maladies,
Siège du CDC Afrique, Ring Road, 16/17,
Place Haile Garment Lafto,
Sous-ville de Nifas Silk-Lafto,
P.O Box 200050 Addis-Abeba, Éthiopie

Le CDC Afrique est une agence sanitaire continentale autonome de l'Union africaine, créée pour soutenir les initiatives de santé publique des États membres et renforcer la capacité de leurs institutions de santé publique à détecter, prévenir, contrôler et répondre rapidement et efficacement aux menaces de maladies.

Protection de la Santé de l'Afrique

www.africacdc.org

    @africacdc